

SEMINAIRE

« Le Maroc face a la crise de la zone euro : enjeux et orientations de politiques publiques »

MOT D'INTRODUCTION

**M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES**

**Rabat
Mercredi, 24 octobre 2012**

Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES)

Avenue Azzaitoune, Hay Riad, Rabat 10100

Téléphone : +212 (0) 537.71.83.83 – Fax : +212 (0) 537.56.40.79

Email: contact@ires.ma

Site Web: www.ires.ma



Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

C'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons aujourd'hui à l'IRES dans le cadre de ce séminaire consacré à la présentation des résultats de l'étude sur « le Maroc face à la crise de la zone euro : enjeux et orientations de politiques publiques ».

L'intérêt porté par l'IRES à cette question n'est pas récent. L'Institut avait déjà, dans le cadre de son rapport, publié en juillet 2009, sur les effets de la crise économique mondiale sur le Maroc, mis en garde contre les effets secondaires qu'induirait le recours à des réponses conjoncturelles à une crise qui est d'essence systémique.

Se situant dans le prolongement de la crise économique mondiale, la crise de la zone euro corrobore cette assertion. Cette crise, qui reflète les insuffisances du modèle actuel de l'intégration économique et monétaire européenne, recèle des risques pour le Maroc dont l'intensité, pourrait être plus forte que celle ressentie lors de la crise internationale de 2008, compte tenu de la forte synchronisation du cycle d'activité de l'économie marocaine avec celui de ses partenaires européens.

L'Institut a, également, organisé début janvier 2012 un séminaire dans le but de préciser les termes de références de l'étude relative à la crise de la zone euro. Ce séminaire a permis de ressortir les conclusions ci-après :

- L'évolution de la situation dans la zone euro est entachée d'incertitudes. Certes, le scénario de dépassement de la crise, à travers une imbrication étroite des politiques budgétaire et monétaire européennes, demeure possible. Toutefois, le scénario d'un probable éclatement de la zone euro ou bien celui d'une reconfiguration de la zone euro et sa transformation en un club restreint de pays performants ne pourraient être totalement écartés.



- Quel que soit le scénario d'évolution de la situation dans la zone euro, le risque d'un choc négatif sur l'économie marocaine est réel. Compte tenu de la part prépondérante de l'Europe dans la demande extérieure adressée au Maroc, le prolongement de la récession dans cette zone affecterait directement le rythme de progression des exportations nationales.
- Le secteur bancaire marocain, bien que relativement à l'abri des incidences de la crise de la zone euro, est susceptible d'être touché de manière indirecte du fait de la participation des banques françaises au capital de certaines banques au Maroc.
- La situation socioéconomique des Marocains résidents à l'étranger mérite une attention particulière puisqu'ils sont affectés directement par la crise du fait qu'ils occupent souvent des emplois précaires, sensibles aux fluctuations de l'activité économique. Cette situation aurait des incidences négatives sur la dynamique des transferts dans sa double dimension de levier de développement social et de source majeure de devises pour le pays.
- Le développement du marché intérieur pour amortir les effets de la crise rendrait préalablement nécessaire de résoudre les problèmes structurels qui limitent le potentiel du système productif national. Faute de quoi, la dynamique de la demande interne occasionnerait un accroissement substantiel des importations qui alourdirait le déficit commercial et affecterait le niveau des réserves en devises du pays.
- Le développement d'une offre exportable diversifiée et de meilleure qualité s'impose avec acuité d'autant que le Maroc exporte seulement 42 produits par million d'habitants contre 130 pour la Tunisie et 160 pour la Malaisie.



Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

L'acuité de la situation actuelle est telle que le Maroc a résolument fait le choix stratégique de l'arrimage à l'Europe, au regard du poids de l'euro dans le panier de cotation du dirham et des perspectives de mise en place d'un espace économique commun, en lien avec le statut avancé et son corollaire, la convergence réglementaire et normative par rapport à l'acquis communautaire.

Si le risque de contagion du système bancaire marocain reste, toutefois, limité dans la mesure où celui-ci n'est pas suffisamment intégré au système international et bénéficie d'une qualité de supervision adéquate, les incidences de la crise de la zone euro sur la sphère réelle sont éminentes. Aujourd'hui, le Maroc subit directement les effets de la crise, comme en témoignent l'affaiblissement de ses exportations à destination des marchés européens, la diminution des recettes voyages et des transferts des marocains qui résident en Europe, au même titre que la volatilité des flux d'investissements qui lui sont destinés. Les incidences indirectes sur les finances publiques marocaines ne sont pas des moindres.

Cette évolution n'est pas sans conséquence sur la notation souveraine du Royaume, qui a été placée récemment sous perspective négative par l'Agence Standard & Poor's. Le risque de perte de « l'investment grade » demeure entier, ce qui pourrait compromettre l'accessibilité du Maroc au marché international des capitaux à un moment où le pays subit de fortes tensions sur ses équilibres financiers externes.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

Nonobstant les effets négatifs générés par la crise, il serait réducteur de se contenter d'un regard pessimiste quant à l'évolution de la situation en Europe. La crise offre, en même temps, de réelles opportunités que le Maroc pourrait saisir, moyennant des réponses appropriées en termes de renforcement des leviers structurels de sa compétitivité globale..



La crise devrait s'accompagner d'un redéploiement industriel régional. Outre les secteurs traditionnels tels que le textile et l'agroalimentaire, d'autres secteurs porteurs, notamment ceux inscrits dans les nouveaux métiers mondiaux du Maroc, pourraient profiter de la nouvelle recomposition des systèmes productifs en Europe. Les coûts du transport et la nécessité d'optimiser la chaîne de logistique devraient pousser davantage les entreprises européennes à se désengager des marchés lointains au profit des marchés de proximité.

Au niveau sud-méditerranéen, le Maroc dispose d'atouts dont la mobilisation lui permettrait de bénéficier du mouvement de redéploiement des activités internationales des firmes européennes. Le contexte du « printemps arabe » et les incertitudes sociopolitiques qui y sont associées défavorisent pour l'instant certains pays concurrents de la région, en l'occurrence la Tunisie et l'Égypte.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

L'étude de l'IRES sur les incidences de la crise de la zone euro sur le Maroc s'inscrit dans le cadre de la mission permanente de veille stratégique de l'Institut et son programme « compétitivité globale et positionnement du Maroc dans le système mondialisé ». Elle a été menée selon une approche multidimensionnelle, du moment qu'elle tient compte des interactions entre les dimensions économique, financière, sociale, voire institutionnelle de la crise. Elle est, aussi, orientée sécurité, puisqu'elle vise à cerner scrupuleusement les sources de vulnérabilité du pays face à cette crise et d'identifier les réponses de politiques publiques à même d'en atténuer les effets à court et à moyen termes.

Pour la réalisation de cette étude, l'IRES a mobilisé un groupe de travail composé d'experts des questions européennes et internationales dont deux faisant partie de la communauté scientifique marocaine à l'étranger. Les travaux élaborés par ce groupe d'experts ont été relayés par une activité interne de veille permanente sur le contexte régional et international en vue d'assurer un suivi régulier des développements de la crise et d'en cerner l'exposition du pays aux différentes ondes de choc.



Les termes de références de l'étude sont articulés autour de trois axes interdépendants. Il s'agit en l'occurrence de :

- l'examen approfondi des facteurs de fragilités de l'économie marocaine et de sa sensibilité aux risques de transmission de la crise économique et financière en Europe ;
- l'exploration des scénarios vraisemblables de l'évolution de la situation en Europe et les incidences qui en découlent pour le Maroc. A ce niveau, il est question de quantifier les effets de la crise sur quelques agrégats de la balance de paiements et en apprécier les incidences sur le secteur bancaire et les finances publiques.
- l'identification de politiques publiques appropriées pour faire face aux effets directs et indirects de la crise, en vue de sécuriser les intérêts économiques du pays et lui permettre de se prémunir contre les risques d'altération de sa stabilité économique et financière.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs

Ce sont là, les contours généraux de l'étude dont les conclusions vous seront présentées aujourd'hui. La présence d'un panel experts de haut niveau constitue une opportunité idoine pour favoriser un débat de haute facture comme il est toujours de coutume à l'IRES.

Je souhaite plein succès à ce séminaire et je vous remercie de votre attention.

